



Master 1^{ère} année

ADMINISTRATION PUBLIQUE

A DISTANCE

Année universitaire 2021 - 2022

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

Objectifs

L'enseignement du Master Administration Publique, vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les administrations, collectivités et organisations publiques (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée en **deuxième année du Master** sur les spécificités :
 - Management public de l'Etat et des organisations publiques
 - Management public et droit des collectivités territoriales

L'ensemble des cours de Master 1 est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités des organisations publiques et de leur environnement, en particulier des structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

En outre, le découpage des cours intègre des Unités d'Enseignement (UE) spécifiques à la préparation des concours de haut niveau de la fonction publique : concours interministériels d'accès aux IRA ouvrant au grade d'attachés, inspecteurs des finances publiques, attachés des collectivités territoriales, attachés d'administration hospitalière, directeurs d'hôpital, officiers de police, officiers de gendarmerie, inspecteurs des douanes...

Public concerné

- ⇒ Les personnes titulaires d'une licence administration publique, administration économique et sociale, sciences de gestion, sciences économiques, droit public.
- ⇒ Les personnes titulaires d'un Bac + 3 d'un autre domaine.
- ⇒ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

- ⇒ Les étudiants en situation d'handicap devront s'inscrire **exclusivement sur le centre de Poitiers** pour plus de possibilités dans les aménagements demandés.

Compétences acquises à l'issue de la formation

MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines

Gestion budgétaire, comptable et logistique du service ou d'un projet

Suivi des indicateurs et les tableaux de bord

Diagnostic stratégique

Maîtriser les aspects (méthodologiques et outils) de la gestion de projet

Manager ; animer et gérer les ressources humaines affectées au projet

Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval

SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances...

Organiser la veille administrative

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique

Notification de décisions individuelle

Rédiger des rapports et des notes de synthèse

COMMUNICATION-REDACTION

Rédaction de notes de synthèse, ...

Elaboration de plans de communication et cahier des charges de communication internes et externes

Coordination d'opérations de communication en lien avec les services fonctionnels ou les prestataires

GESTION-INSTRUCTION

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique

Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus,

notification de décisions individuelles

Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné

Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire

Participation à l'élaboration des projets de textes

Participation à la veille juridique

Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux

Passer et conduire un appel d'offre

Conseil et expertise dans la réalisation d'un Partenariat Public-Privé ou d'une délégation de service public

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques

Conduite et évaluation de politiques publiques

Analyse de situations économiques

Modalités d'inscription

Vous devrez constituer **un dossier de candidature** téléchargeable via le site de l'IPAG de Poitiers (partie scolarité, inscription) et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.

**⇒ Date de fin de candidature : 18 octobre 2021
(pour l'année universitaire 2021-2022)**

 **L'IPAG se réserve le droit de retirer le dossier de candidature si le
quota des inscriptions est atteint**

Fin des inscriptions universitaires le 19 novembre 2021

Pour les candidats "**Formation Continue**", il serait souhaitable que le dossier soit déposé le plus tôt possible.

Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission pédagogique** (composée d'enseignants-chercheurs relevant des sections juridiques, politiques, économiques et de sciences de gestion).

Coût de la formation

Inscription à titre individuel

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 92 € (tarif 2020-2021) sur le site du CNOUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

⇒ Droits universitaires : 243,00 €

⇒ Journées de regroupement et suivi de mémoire : 480,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr
- ou
- d'une **allocation Diversité dans la fonction publique** - informations auprès de la **Préfecture de région/de Département du lieu de résidence**.

2 - Paiement à effectuer auprès du CNED de Lille

- Formation complète (réf. 6M37) : 1100,00 € (possibilité de paiement échelonné)
 - Format numérique sur la plateforme du CNED
 - Option papier en sus : 99,00 €

Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

Vous êtes en reprise d'études, demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :

⇒ Contactez UP&PRO qui vous accompagnera dans votre démarche V.A.E. et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

UP&PRO : Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - TSA 91110 - 86073 Poitiers Cedex 9 - ☎ : 05.49.45.44.60
Adresse électronique : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

⇒ Droits universitaires :243,00 €

2 - Paiement à effectuer auprès d'UP&PRO

⇒ Journées de regroupement :480,00 €

⇒ Formation CNED (formation continue) : 2 020,00 € (+ 99,00 € si option papier)

⇒ Frais dossier UP&PRO :400,00 €

Enseignements

Enseignement à distance

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Vous disposez d'un accès au site du CNED, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, une classe virtuelle.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe.

Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées. Vous pourrez télécharger le corrigé-type.

Journées de regroupement

Trois journées de regroupement (successivement en janvier, mars, mai) sont prévues sur les centres de Paris-Nanterre et Poitiers.

Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire

Examen

La première session a lieu début juin et la seconde session la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

1^{ère} session d'examen de juin 2022 : dans le même centre que celui des journées de regroupement.

2^{ème} session d'examen (session de rattrapage) de septembre 2022 : Poitiers

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers et de formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, toutes les copies envoyées à correction avant la 1^{ère} session d'examen de juin et de la présence à/ou aux session(s) d'examen.

| SEMESTRE 1 : (30 ECTS) | SEMESTRE 2 : (30 ECTS) |
|---|---|
| UNITE 1 : Economie et gestion publiques Politiques économiques Economie européenne Contrôle de gestion | UNITE 1 : Economie et management public Analyse des données et questionnaires Gestion des ressources humaines Management Public |
| UNITE 2 : Cadre juridique et social Acteurs et systèmes de protection sociale Droit économique de l'Union Européenne Droit de la décentralisation Droit de la Fonction Publique Science administrative et droit administratif | UNITE 2 : Finance étatique et territoriale Finances locales Finances publiques de l'Etat |
| UNITE 3 : Préparation aux fonctions d'encadrement Méthodologie écrite des concours Langue étrangère : Anglais | UNITE 3 : Préparation aux fonctions d'encadrement Préparation orale des concours Langue étrangère : Anglais |
| | UNITE 4 : Mémoire, rapport de stage ou de mise en situation** |

** L'étudiant devra réaliser, au cours de l'année, un mémoire sur un sujet d'administration ou de management public. Il est attendu de sa part une synthèse et une réflexion originale sur une question touchant les organisations publiques ou les politiques publiques. Le mémoire peut également porter sur une situation professionnelle correspondant à un stage effectué au cours de l'année ou à une fonction professionnelle exercée par l'étudiant.

IPAG

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE

| +33 05 49 45 40 90 | ipag@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

